

Et le Canal changea la ville...

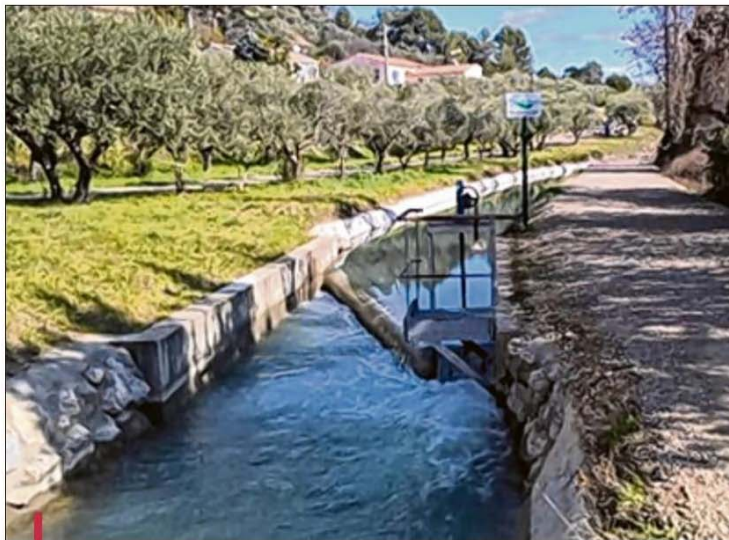
Le projet qui avait été porté par Oswald Bouteille est aujourd'hui un patrimoine exceptionnel de la cité Giono

La période de confinement que la France a traversée a eu quelques vertus, dont celle de rappeler aux citoyens, durant le déconfinement, l'extraordinaire patrimoine qui l'entoure et rend la vie plus belle et légère.

Le canal de Manosque est un des joyaux de la ville : qu'il fût bon d'y prendre l'air, en admirant la végétation et les champs au printemps, sur un miroir d'eau tranquille. Il prend sa source au barrage EDF de l'Escalade (depuis 1965) pour finir dans le ravin de Corbières. Mais il est "de Manosque" essentiellement car Oswald Bouteille (1825-1893) porta tout au long de ses mandats, le projet d'irrigation proposé par le Préfet Gimet. Celui-ci, voulant redynamiser les Basses-Alpes (en 1859) avait défini 4 axes : voies de communication, reboisement, irrigation et endiguement des cours d'eau.

13 M€ d'investissements sur six ans

Oswald qui était avocat, élu conseiller municipal, puis maire (1868), député (1876-1885) et enfin sénateur (1885-1893), défendit sa réalisation jusqu'à Paris auprès du ministre des Travaux publics. Grâce à son acharnement, la loi du 7 juillet 1881 le concrétisa. Oswald n'en vit pas l'achèvement, car son canal maître de 57 km avec des aqueducs, des ponts, des siphons et des tun-



Réceptionné en 1907, le canal a alors permis l'adduction d'eau domestique à partir des bassins des Chauviniets.

nels, complété par 175 km de filioles et leurs martellières, ne fut réceptionné qu'en 1907. Mais son canal projeta la ville dans le futur en permettant l'adduction d'eau domestique à partir des bassins des Chauviniets, ainsi que la transition d'une agriculture d'oliviers et de vignes, vers de nouvelles cultures (maraîchage, arbres fruitiers et céréales). La lutte contre le phylloxera par sub-

mersion des vignes, ou la protection antigel, en recouvrant les bourgeons fruitiers d'une fine pellicule de glace restant à 0°C, devinrent possibles.

"Un canal dangereux"

Aujourd'hui, l'ASCM a pour missions de gérer, entretenir le canal de Manosque et fournir de l'eau brute à ses 4 500 arrosants. Après un passage sous gestion de la Société du canal

de Provence (SCP), l'ASCM a repris les rênes début 2014. "Depuis, dans le cadre d'un 'contrat de canal' avec l'Agence de l'Eau, nous évoluons dans une démarche de territoire, cohérente et concertée avec nos 39 partenaires et cofinanceurs (Europe, Etat, Région, département, collectivités locales, associations,...) pour aboutir à un programme d'action, ainsi qu'à des économies d'eau qui doivent



/PHOTOS F.R.

d'abord profiter aux milieux naturels locaux", explique Olivier Girard, président de l'Association Syndicale du Canal de Manosque (ASCM).

Le nouveau contrat en cours de signature, qui prévoit plus de 13 M€ d'investissements sur 6 ans, a été élargi à l'ensemble des questions sur la gestion, les enjeux et les usages de l'eau (irrigation agricole, arrosage des particuliers, loisirs, va-

lorisation du patrimoine, gestion des eaux pluviales, lutte contre les incendies, mobilité douce, eau potable). "Le canal de Manosque reste un cours d'eau dangereux, poursuit Olivier Girard. Ses berges et ses ouvrages appartiennent à l'ASCM. Mais par des conventions établies avec des collectivités (ex : Volx), il leur est possible d'endosser la part de responsabilité liée à ces nouveaux usages, notamment pour y organiser des itinéraires de balades, dès lors que cela n'empêche pas nos opérations d'exploitations et le bon fonctionnement du service de l'eau. La collectivité devient alors responsable de la protection des parcours et des mesures de sécurité qu'elle met en place.

Pour finir sur une note de modernité : si la chute de Saint-Martin vers le ravin de Drouille ne fournit plus depuis longtemps du courant, nous finalisons la construction en partenariat avec la SCP, d'une microcentrale hydroélectrique sur Villeneuve, qui permettra aussi de restituer des volumes économisés par des travaux d'amélioration en vue de soutenir le débit naturel du Largue : une action emblématique de modernisation et d'écoresponsabilité".

F.R.

Aujourd'hui, il est possible d'admirer le buste d'Oswald Bouteille sur la place de l'hôtel de ville de Manosque, mais aussi contempler en mairie le tableau de L. Denis-Valvèrène illustrant l'inauguration du canal en 1891 !